



Payement avant livraison

Par Silvio 974

Bonjour, j'ai commandé une cuisine sur mesure dans un magasin de bricolage. j'ai versé un acompte de 600 euro, qui correspond à 30 pourcent.

Sur le bon de commande il n'y a pas de date de livraison d'indiqué, du coup elle a été disponible après 3 mois.

La livraison est comprise dans cet achat, mais le vendeur veut que je règle la totalité avant.

Est-il dans son droit ?

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous devez payer le solde au jour de la livraison.

Relisez bien le bon de commande.